

2021

A votre service, avec le sourire !



**Christophe Sonrel, le maire,
le conseil municipal et les services de la ville
vous présentent leurs meilleurs vœux.**

Edito

Madame, Monsieur,

L'année 2020 fut une année particulière, rythmée par la pandémie de la covid-19 et les protocoles à respecter pour essayer de maîtriser la circulation du virus.

Cette année marquera l'histoire tant dans la vitesse de propagation de cette pandémie que dans les réponses, parfois incohérentes, apportées par les États pour limiter le nombre de victimes. Jamais nous n'avions collectivement été obligés d'accepter de remettre en cause nos libertés individuelles.

Ce contexte est lourd pour chacun d'entre nous. Seule la vaccination massive nous permettra d'immuniser la population et ainsi contrôler le virus. Aujourd'hui la campagne vaccinale en France accuse un réel retard par rapport à celles effectuées dans les autres pays.

Afin d'inverser la tendance, nous avons proposé de mettre à disposition de l'Agence Régionale de Santé et de l'État des locaux et des moyens logistiques pour ouvrir un centre afin d'organiser les opérations de vaccinations de tous ceux qui se porteraient volontaires. C'est unis que nous parviendrons à terrasser ce virus.

2021 doit être l'année qui nous permettra de reprendre le cours de nos vies.

Nous poursuivons les travaux d'embellissement de notre ville.

Un lourd programme de réhabilitation et de sécurisation sera entrepris sur la route de Blainville, la rue Sainte Libaire et la rue du grand pré.

Malgré les contraintes sanitaires la concertation reste de mise. Chacun des projets sera présenté et discuté avec les riverains sur inscription à des rendez-vous réunissant au maximum 10 personnes.

L'année 2021 est une année chargée d'espoir.

Au nom de toute l'équipe municipale, élus, agents, je vous adresse mes meilleurs vœux.

Très sincèrement
Christophe SONREL



De nouveaux équipements pour 2021



La Salle Socioculturelle

Depuis septembre 2019, les travaux à la salle socioculturelle ont commencé. Ce bâtiment connaît aujourd'hui une véritable transformation tant sur le plan esthétique, qu'acoustique et thermique. Un groupe de travail composé de membres du conseil municipal et d'utilisateurs de la salle a été constitué pour améliorer l'utilisation du bâtiment.

Soucieux des riverains, une attention toute particulière a été apportée à l'acoustique et à l'isolation phonique de cet espace.

Monsieur Léonet, architecte en charge de la rénovation de la salle, répond à nos questions :

Cette rénovation, en quoi a-t-elle consisté ?

« La cuisine a été agrandie et mise aux normes, tout le bâtiment est adapté aux normes des personnes à mobilité réduite (toilettes, accès à la scène...). L'isolation des parois est renforcée, les ponts thermiques traités, des fenêtres et une ventilation performante ont été installées, ainsi qu'un chauffage à haut rendement par le plafond. Tous ces éléments permettent de classer la salle Socioculturelle en BBC : Bâtiment Basse Consommation. Le choix d'une rénovation d'un Bâtiment Basse Consommation a un impact très important sur les charges de consommation d'Énergie. »

Pourquoi avoir choisi de garder les poteaux dans la grande salle ?

« Pour des raisons économiques : la démolition des poteaux demandait de reprendre toute la charpente, la couverture et de renforcer des fondations existantes aux extrémités au vu du poids et du dimensionnement de la poutre. »

Le Funérarium

Le funérarium est un établissement mis à disposition de toutes les familles de Damelevières et autres communes souhaitant rendre un dernier hommage à leur défunt.

Il est composé d'une partie technique où seuls les services de pompes funèbres ainsi que les thanatopracteurs auront accès, de 3 salons de présentation pour permettre aux familles de veiller leur défunt en toute intimité et d'une salle de cérémonie.

Cette salle de cérémonie est dédiée aux familles qui souhaitent organiser un dernier hommage.

Le funérarium sera ouvert aux familles de 10h à 19h du lundi au dimanche.

Tarifs et règlement intérieur consultables sur www.damelevieres.fr



Avant les travaux

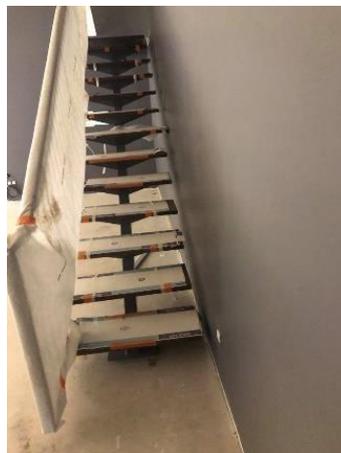


Retour en image, pendant les travaux

Salle



L'estrade avec escalier



Salle supplémentaire



Les sanitaires



Vie pratique



Recensement Citoyen Obligatoire

En vue de procéder au recensement citoyen, *les jeunes nés entre janvier et mars 2005 sont invités à prendre rendez-vous en Mairie*. Cette obligation légale est à effectuer dans les *trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire*. Cette démarche peut aussi être effectuée en ligne, via le site service-public.fr : recensement citoyen obligatoire (RCO).

Enfance & Jeunesse

Petit point pour rappeler que malgré le couvre-feu à 18h, le **service périscolaire Les P'tits Loups** reste ouvert jusqu'à 19h.

Bonne nouvelle, le **Foyer des jeunes** est ré-ouvert depuis le samedi 16 janvier. Attention cependant car, en raison du couvre-feu, les horaires ont changé : ouverture uniquement les mercredis et les samedis de 13h30 à 17h30.

Le protocole sanitaire étant toujours de rigueur, 10 jeunes maximum seront acceptés dans la structure. Laura, Florian et Camille vous y attendent plus motivés que jamais...

C'est parti pour des mercredis et des samedis de folie « sourires et rires c'est promis !!! »



Réserve de pêche :

Afin de préserver les frayères naturelles, un arrêté préfectoral interdit la pêche du 01 Janvier au 24 Avril 2021 sur la zone de la reculée du Plain. Des affiches rappelant cette interdiction sont visibles sur le site.

Un arrêté préfectoral met en place des parcours de graciation pour préserver la population piscicole de notre territoire sur certaines portions de cours d'eau et pour certaines espèces.

Du 1 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, il est interdit de pêcher l'Ombre (Thymallus), du pont de Damelevières (D110) à la limite départemental des Vosges.

Ces deux arrêtés sont consultables sur le panneau d'affichage et sur le site de la mairie.

Chemin communal – Lotissement des Hautes Terres

Le Chemin communal a été détérioré suite à des travaux. Les dégâts ont été constatés par la mairie et la gendarmerie. Sa remise en état se fera lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Le Marché Fermier est de retour en février !

Les producteurs sont de retour ! Ils vous donnent rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} Vendredi de chaque mois place du marché – Rue mal de l'atire de tassigny.



Expression des conseillers minoritaires

Au seuil de cette nouvelle année nous vous adressons nos meilleurs vœux.

L'année 2020 a été particulière. Nous devons porter un nouveau regard sur 2021, l'année de tous les possibles. Quelques projets communaux ont retenu notre attention en 2020, notamment la réalisation d'une terrasse à la piscine. C'est le début de la concrétisation de notre vaste projet de campagne intitulé « Damelevières plage à la piscine ». Il reste néanmoins beaucoup à faire pour valoriser ce lieu de vie estivale unique sur notre territoire. Ce lieu mérite une animation de qualité (scène dédiée à la culture, concerts...) Une plus grande attention pourrait être apportée dans l'aménagement des abords du bassin et l'entretien plus respectueux de ce patrimoine. Le regrettable projet de la maison funéraire coûtera 25650 € en charges annuelles à notre seule collectivité, sans recettes, puisqu'elle n'est toujours pas en service ce qui ne semble manquer à personne !

Armelle GARILLON et Olivier DARGENT

Solidarité

Soucieux de préserver les moments de convivialité, les membres du CCAS ont choisi de maintenir le repas de Noël de la résidence André Claudel. Ce dernier s'est déroulé le samedi 19 décembre.

Exceptionnellement, afin de respecter les contraintes sanitaires, ce repas s'est déroulé en l'absence des familles et des proches des résidents. De même, les membres du CCAS et les élus n'ont pu être conviés, afin de préserver les distances physiques à table.

Un repas de fête a été servi, dans la bonne humeur en présence de Monsieur le Maire Christophe SONREL et Madame l'adjointe aux affaires sociales Marie-Claude OHNET.

Damelevières sous les lumières

Comme chaque année, le jury du concours des Etoiles de Noël est passé dans les rues de Damelevières pour évaluer vos décorations de Noël.

Merci aux services municipaux pour le décor et les illuminations de la ville.



© V.Fritsch



© V.Fritsch

Nos Commerces ...et professionnels

Bienvenue !

Au Pou-poulet – Food-truck



Rendez-vous

Tous les Mercredis soir Parking co-voiturage de la gare & les Vendredis soir Parking anciennement DIA –
Prise de commande à partir de 18h au ☎ 07.66.42.64.94

Du secrétariat à distance



Accompagnement Administratif

Angélique Martinez a créé ACCADAM il y a quelques mois à DAMELEVIÈRES après 17 années passées en qualité d'assistante. Elle intervient auprès des professionnels et particuliers à distance ou sur site pour tous travaux de secrétariat, comptabilité et de communication, ponctuellement ou de manière régulière

Elle est affiliée à une coopérative de services à la personne, ce qui vous permet de bénéficier d'un crédit/d'une réduction d'impôt de 50 %.

Contact : 9 Rue de la louvière - 54360 DAMELEVIÈRES ☎ 07.49.08.54.00 ✉ contact@accadam.fr

Des séances de kinésithérapie à domicile



Juliette Drieux, diplômée masseur-kinésithérapeute depuis 5 ans a exercé en libéral et puis en tant que salariée au centre pour enfant de Flavigny-sur-Moselle. Elle propose d'intervenir à **domicile des patients de Damelevières et alentours tous les après-midi de 13h à 17h30 du lundi au vendredi.**

Prise en charge de toutes les pathologies nécessitant des soins kinésithérapiques et réalisation des tests antigéniques covid-19. Contact : ☎ 07.80.99.67.68 ✉ juliettekine@gmail.com.

Au Chalet à Bussang



© N. Roussin

Bussang a dû fermer ses portes le 24 octobre dernier en raison de l'épidémie mais l'équipe a profité du confinement pour améliorer les lieux de vie. A ce jour, le chalet est ouvert pour les séjours en gestion libre uniquement (hors ACM) des repas en service traiteur peuvent être proposés. Les prestations habituelles de pension complète ne sont pas autorisées. Le chalet peut recevoir jusqu'à 44 personnes.

N'hésitez pas à nous contacter pour réserver votre séjour.

Contact ☎ 03.29.61.60.54 - 07.67.73.01.45



Point communication

La municipalité a décidé d'améliorer la communication et vous avez pu constater depuis plusieurs mois que le « En direct » a fait peau neuve dans un format plus important (8 pages) pour reprendre l'actualité « En Direct ». D'autres moyens de communication sont à votre disposition :



www.damelevieres.fr



damelevieres ville



Illiwap (application à télécharger sur votre smartphone) : Mairie de Damelevières



© N. Roussin



© N. Roussin

Etat-civil 2020

Bienvenue à

BERNARD Naomie

VOLFF Thaïs

NOEL PALYAVONG Lilith

VARNIER Margot

PELERIN Marius

TRITHARDT Louise

DESHAYES Soline

PERROUX Louis

PINTO ALVES Milan

BIER Noa

CENDRE Samuel

GERARD Billy

ISSELIN Cayden

BRICE Mahé

HONORE Tyméo

JACQUEMIN Timothé

HUMBERT Loham

CHILLA Massylia M

HENRY Lily

DOMANGE PONGUé Marceau

REMY Eugène

BAROZZI Aliya

ESSABI Lamya

LACOUR Sacha

ZWILLER Myla

LEROY QUILLIOU Alezio

Au revoir à

CAMAILLE Noël

MATHIEU Robert

SCHOTT Josette

MOINE Alain

COMMUNAL André

FIRMERY Jean

MARCHAL Alice

GROSS Odette

CHARLES Francine

MARC Lucien

PISIAS Jeannine

HENRY Roberte

MORIN Maurice

SEUILLOT André

BONJEAN Claude

LÉONARD René

REMETTER Jean Claude

NOEL Jeannic

LEITAO Stéphane

VERLOHREN Jeannine

STAUT Marie-José

GRUCKER Gérard

PRUDHON Jean-Loup

MARCHAL Claude

LOUIS Colette

GACHENOT Marie

BRANDMEYER Hélène

ESSABI Lamya

MADRASSI Claude



Tous nos vœux de bonheur à

MORES Thomas et BONNIFAIT Aurélia

GIL FERREIRA Nicolas et SZCZEPANIAK Adeline

GILLOT Thomas et ARBONA Océane

BEAUDOT Maxence et GUIOT Jennifer

LEFFLOT Cyril et CARLIER Leslie

HINAUX Cédric et MARCHAL Virginie

MICHEL Eddy et EDELBLOUT Fanny

BARBONI David et BREVILLE Marion

PINTO ALVES Anthony et BAUMERT Mélissa

ETIENNE Alan et PASCAL Marjolaine

OLLMANN Thibaud et LORSON Pauline